

RÉGIME DE RETRAITE DES CHARGÉS DE COURS

Date

Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec	Adhésion Adhésion Modification
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
Nom :	Prénom :
Adresse :	Ville et Province :
Code postal : Tél. (jour) :	Cell. :
Adresse courriel :	
Date de naissance : Sexe : F	M N.A.S.:
AAAA-MM-JJ  JE CHOISIS POUR L'ANNÉE 20	
De participer en y versant une cotisation de 9 % de mes charges de cou De participer en y versant une cotisation de 5,5 % de mes charges de co De participer en y versant une cotisation de 2,75 % de mes charges de De suspendre ma cotisation <u>pour l'année à venir seulement</u> (uniquem Êtes-vous à l'emploi d'un autre établissement du réseau de l'Université du Co	ours, incluant la compensation pour vacances. cours, incluant la compensation pour vacances. ent pour toute année civile suivant l'adhésion ou la requalification) <sup>NOTE</sup>
Non Oui, lequel?  Participez-vous au régime dans cet autre établissement du réseau? Si oui, le  Non Oui, lequel?	taux de participation devra être le même pour chaque établissement.
Note : A défaut d'avis contraire du participant, le taux de contribution sera	maintenu l'année suivante, à l'exception de la suspension (taux 0 %) % pendant trois années consécutives, le statut de participant deviendra
CERTIFICATION	
Je certifie que les renseignements fournis sont exacts et de mon choix. J'aut rémunération pour verser la cotisation indiquée.	
Signature	
BÉNÉFICIAIRES	Date
3	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite e décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat Conjoint :	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite e décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.  Marié Conjoint de fait
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat Conjoint :  Nom du conjoint	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite e décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.  Marié Conjoint de fait
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat Conjoint:  Nom du conjoint  B) En l'absence de conjoint légal ou de fait, ou encore si mon conjoint révoc	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite e décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.  Marié Conjoint de fait Date de naissance  Que son droit à titre de bénéficiaire, je désigne au moment de mon décès :
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat Conjoint:  Nom du conjoint  B) En l'absence de conjoint légal ou de fait, ou encore si mon conjoint révoir Nom:  Lien:	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite e décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.  Marié Conjoint de fait Date de naissance  que son droit à titre de bénéficiaire, je désigne au moment de mon décès :  Proportion :
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat Conjoint:  Nom du conjoint  B) En l'absence de conjoint légal ou de fait, ou encore si mon conjoint révoc	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite e décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.  Marié Conjoint de fait Date de naissance  que son droit à titre de bénéficiaire, je désigne au moment de mon décès :  Proportion :
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat Conjoint:  Nom du conjoint  B) En l'absence de conjoint légal ou de fait, ou encore si mon conjoint révoir Nom:  Lien:	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite e décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.  Marié Conjoint de fait Date de naissance  que son droit à titre de bénéficiaire, je désigne au moment de mon décès :  Proportion :
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat Conjoint:  Nom du conjoint  B) En l'absence de conjoint légal ou de fait, ou encore si mon conjoint révoir Nom:  Lien:  Coordonnées:	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite e décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.  Marié Conjoint de fait Date de naissance que son droit à titre de bénéficiaire, je désigne au moment de mon décès :  Proportion :  Proportion :
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat Conjoint:  Nom du conjoint  B) En l'absence de conjoint légal ou de fait, ou encore si mon conjoint révoc Nom:  Lien:  Coordonnées:	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.  Marié Conjoint de fait Date de naissance que son droit à titre de bénéficiaire, je désigne au moment de mon décès :  Proportion :  Proportion :
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat Conjoint:  Nom du conjoint  B) En l'absence de conjoint légal ou de fait, ou encore si mon conjoint révoc Nom:  Lien:  Coordonnées:  Lien:  Coordonnées:	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat Conjoint:  Nom du conjoint  B) En l'absence de conjoint légal ou de fait, ou encore si mon conjoint révoir Nom:  Lien:  Coordonnées:  Nom:  Lien:  Coordonnées:  Veuillez prendre note, sauf stipulation contraire, que toute désignation de b bénéficiaire révocable, c'est-à-dire que vous pouvez modifier votre désignat formulaire « Désignation des bénéficiaires », en envoyant une note à cet effet lequel vous aurez fait votre nouvelle désignation.	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.  Marié Conjoint de fait Date de naissance que son droit à titre de bénéficiaire, je désigne au moment de mon décès :  Proportion :  Proportion :  Proportion :  Proportion :
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat Conjoint:  Nom du conjoint  B) En l'absence de conjoint légal ou de fait, ou encore si mon conjoint révoir Nom:  Lien:  Coordonnées:  Nom:  Lien:  Coordonnées:  Veuillez prendre note, sauf stipulation contraire, que toute désignation de b bénéficiaire révocable, c'est-à-dire que vous pouvez modifier votre désignat formulaire « Désignation des bénéficiaires », en envoyant une note à cet effet lequel vous aurez fait votre nouvelle désignation.	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite e décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.  Marié Conjoint de fait Date de naissance que son droit à titre de bénéficiaire, je désigne au moment de mon décès : Proportion : Proportion : Proportion :
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat Conjoint:  Nom du conjoint  B) En l'absence de conjoint légal ou de fait, ou encore si mon conjoint révoir Nom:  Lien:  Coordonnées:  Nom:  Lien:  Coordonnées:  Veuillez prendre note, sauf stipulation contraire, que toute désignation de b bénéficiaire révocable, c'est-à-dire que vous pouvez modifier votre désignat formulaire « Désignation des bénéficiaires », en envoyant une note à cet efficiequel vous aurez fait votre nouvelle désignation.  IMPRIMER, SIGNER ET RE	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite e décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat  Conjoint:    Nom du conjoint	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite e décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.  Marié Conjoint de fait Date de naissance que son droit à titre de bénéficiaire, je désigne au moment de mon décès :  Proportion :  Proportion :  Proportion :  Proportion :  Proportion :  Addition en vertu de la partie B) de la présente section, l'est à titre de ion en tout temps en fournissant une nouvelle désignation à l'aide du et signée et datée, ou en transmettant une copie de votre testament dans  METTRE AU SERVICE DU PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ  Date d'adhésion au RRCC :
BÉNÉFICIAIRES  A) Le règlement du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université désignent le conjoint légal ou de fait en regard du droit à la prestation de d'une renonciation écrite, de la part du conjoint, de son droit à la prestat.  Conjoint:  Nom du conjoint  B) En l'absence de conjoint légal ou de fait, ou encore si mon conjoint révoir Nom:  Lien:  Coordonnées:  Nom:  Lien:  Coordonnées:  Nom:  Lien:  Coordonnées:  Veuillez prendre note, sauf stipulation contraire, que toute désignation de b bénéficiaire révocable, c'est-à-dire que vous pouvez modifier votre désignat formulaire « Désignation des bénéficiaires », en envoyant une note à cet efficiequel vous aurez fait votre nouvelle désignation.  IMPRIMER, SIGNER ET RESERVICE DU PERSONNEL	du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite e décès, et ce, malgré toute autre désignation de bénéficiaire à moins ion de décès.  Marié Conjoint de fait Date de naissance que son droit à titre de bénéficiaire, je désigne au moment de mon décès :  Proportion :  Proportion :  Proportion :  Proportion :  Proportion :  Addition en vertu de la partie B) de la présente section, l'est à titre de ion en tout temps en fournissant une nouvelle désignation à l'aide du et signée et datée, ou en transmettant une copie de votre testament dans  METTRE AU SERVICE DU PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ  Date d'adhésion au RRCC :

Signature autorisée